



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE

Décision n° 630/2023
SC

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 2 : création de postes pour les emplois saisonniers, les contrats aidés, les contrats d'apprentissage ou d'alternance, les contrats pour accroissement d'activité et les besoins occasionnels, en conformité avec les autorisations budgétaires des budgets principal et annexes).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer :
un contrat de travail avec :

- Monsieur BORDAS Lénaïc, sous la forme d'un contrat unique d'insertion PEC/CAE en tant qu'agent d'animation nature et d'accueil à Vitrezay, pour une durée de 6 mois soit du 01/01/2024 au 30/06/2024,
- Madame DELABROYE Christelle, sous la forme d'un contrat unique d'insertion PEC/CAE 7h en tant qu'agent d'entretien polyvalent, pour une durée de 6 mois soit du 01/01/2024 au 30/06/2024,
- Monsieur POUVREAU Mickaël, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agent d'entretien des espaces naturels, pour une durée de 4 mois soit du 01/01/2024 au 30/04/2024,
- Madame BROCHET Barbara, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agent d'aménagement paysager, pour une durée de 2 mois soit du 01/01/2024 au 29/02/2024,
- Messieurs POUYER Steven et PRÉ Sylvain, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agents de restauration du petit patrimoine, pour une durée de 4 mois soit du 01/01/2024 au 30/04/2024,
- Monsieur AUDUREAU-CAZAS Franck, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agent de restauration du petit patrimoine, pour une durée d'un mois soit du 04/01/2024 au 03/02/2024,
- Monsieur COSSARD Alexis, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agent de restauration du petit patrimoine, pour une durée de 4 mois soit du 04/01/2024 au 03/05/2024,
- Madame ESPIOT Audeline et monsieur CAILLÉ Dimitri, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agents d'aménagement paysager, pour une durée de 4 mois soit du 04/01/2024 au 03/05/2024,
- Monsieur BABAUD William, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agent d'aménagement paysager, pour une durée de 4 mois soit du 11/01/2024 au 10/05/2024,
- Madame PIGNAL Ingrid, sous la forme d'un contrat unique d'insertion PEC/CAE 7h en tant qu'agent d'entretien polyvalent, pour une durée de 6 mois soit du 08/01/2024 au 07/01/2025,

Fait à Jonzac
Le 28 DEC. 2023

Pour le Président, par délégation,
la 8^e Vice-Présidente étant absente,
le 2^e Vice-Président : M. Jack CHESSEON

Le Président
Claude BELOT

Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge

Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex